
DESTINATAIRES : Tout le personnel, tous les gestionnaires et tous les médecins du CISSSMO

EXPÉDITEUR : Jennifer Trudeau, chef de service en prévention, promotion et mieux-être au travail
Emmanuelle Richard, DGAPSPGS- Volet PCI

DATE : 19 mai 2022

OBJET : **Port de la protection oculaire en milieu de soins**

Dans la foulée des ajustements aux mesures sanitaires, en milieu de travail, en vigueur depuis le 14 mai 2022, nous désirons vous apporter des précisions en lien avec le port de la protection oculaire (visière ou lunette de protection) en milieu de soins, telles que mentionnés par la CNESST.

Les milieux ciblés par cette note de service sont les hôpitaux, les soins de courte durée, les cliniques médicales, les GMF, les centres de dépistage, les cliniques externes, les cliniques COVID-19, les milieux de réadaptation, les soins à domicile, les milieux de soins de longue durée (CHSLD, RPA et les autres ressources d'hébergement de ce type).

Port de la protection oculaire en milieu de soin	
Usager à faible risque (froid) ¹	Port facultatif selon la CNESST Pratique de base
Usager suspect ou confirmé pour la COVID	Port obligatoire
Milieu déclarée en vigie ou en éclosion de la COVID-19	Port obligatoire
IMGA ou intervention présentant des risques d'éclaboussure de liquide biologique	Port obligatoire

¹ Un usager à risque faible selon la CNESST, correspond à :

- a) Usager répondant à l'ensemble de ces critères à son arrivée en milieu de soins :
 - sans symptôme suggestif pour la COVID-19, nouveau ou aggravé, **ET**
 - sans aucune exposition documentée à un cas connu ou à un milieu où il y a une éclosion de COVID-19 (ex : CHSLD, RPA) dans les 14 derniers jours **ET**
 - n'ayant pas séjourné en dehors du Canada dans les 14 derniers jours **ET**

- ayant reçu un résultat négatif à un test de dépistage (rapide ou TAAN-labo) pour le SRAS-CoV-2 ou portant un masque médical en continu. Masque médical ASTM F2100 niveau 2 ou 3 Selon la publication de l'INSPQ.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Références :

https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/masques-minimalement-requis-milieus-de-soins_0.pdf

Questions et réponses - COVID- 19, numéro 33, sur le site de la CNESST :
<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/coronavirus-covid-19/questions-reponses-covid-19>

JT/ER
cc